

Mesdames, messieurs les parlementaires

Cette carte postale sera envoyée chaque jour à Monsieur le Président de la République jusqu'à ce qu'une réponse signée de sa main me soit adressée. En votre qualité d' élu de la République vous vous devez de vous interpeler sur ce sujet qui n'honore pas l'état français. Dans le monde dans lequel on vit ne voit-on pas revenir les vieux démons ? Des relents d'antisémitisme, d'islamophobie, d'homophobie, de populisme, de xénophobie, remontent à la surface et inquiètent.

Des gens se sont battus dans les années 1940 à 1945 contre ces déviances néfastes à notre société. Les résistants étaient en première ligne et ont payé le prix fort. Maintenant on insulte leur mémoire et on crache sur leurs orphelins. Qui se lèvera pour dénoncer cette ignominie ? Vous peut-être ?

Des possibilités vous sont offertes pour remédier à cette situation : le dépôt d'une proposition de loi avec mise en place d'une commission spéciale ou le vote d'un amendement. Il en va de votre crédibilité devant les Français.



Monsieur le Président de la République,

Vous avez, comme Nicolas Sarkozy, pris la décision d'honorer les résistants 39/45 au plateau des Glières. C'est tout à votre honneur. Mais depuis le début de votre mandat vous méprisez leurs orphelins. Pourquoi ? Est-ce cela la politique du « En même temps » ?

Comment pouvez-vous expliquer que les orphelins de résistants déportés, fusillés, massacrés ou décédés dans des conditions assimilables à des exécutions sommaires puissent bénéficier d'une mesure financière alors que les orphelins de résistants morts au combat sont exclus de ce dispositif depuis juillet 2004 ?

Comme tous vos prédécesseurs êtes-vous d'accord avec Philippe Dechartre, auteur du rapport ayant conduit à ce décret, alors qu'il prétendait que ces orphelins devaient se contenter d'avoir été qualifiés de « victimes de la glorieuse malchance des armes » ? Ces mots, loin de les honorer, leur font horreur.

Je pensais alors que vous feriez en sorte que l'égalité des droits soit rétablie. A ce jour, il n'en est rien et je suis rempli d'amertume, voire de colère. Votre gouvernement qualifie la violence policière dans la rue comme légitime. Dans le cas de ces orphelins s'agit-il d'une discrimination légitime ?

Peut-être est-il dans vos intentions de mettre à profit les prochains mois de votre mandat de Président de la République pour mettre fin à cette discrimination intolérable et laver l'insulte à la mémoire proférée à tous les pères de ces orphelins. L'année du 80ème anniversaire de l'appel du général De Gaulle serait la bonne occasion. Je le souhaite ardemment et vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Paul Kirmann
Sous-Pupille de la Nation
Orphelin de Résistant de 2ème classe

Carte orphelins de guerre / illustration jak Umbdenstock

DISPENSE
D'AFFRANCHISSEMENT

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris